

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1196 portant création d'un centre d'état civil dans le cercle d'Ali-Sabieh.

n° 1196

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 novembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

VISAS

- Vul'**ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884
- Vul'**arrêté du 24 janvier 1936 confiant les fonctions d'officiers de l'état civil aux commandants de cercle du territoire dans leur ressort respectif
- Vul'**arrêté n° 1060 du 31 août 1946 fixant les limites territoriales des circonscriptions administratives de la Côte française des Somalis
- Vul'**arrêté n° 381 du 31 mars 1949 modifiant l'arrêté n° 1060 susvisé et portant création du cercle d'Ali-Sabieh ; Après avis du procureur de la République, chef du service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— A compter du 1er janvier 1951 il est créé à Ali-Sabieh un centre d'état civil dont le ressort est compris dans les limites territoriales attribuées à la circonscription administrative d'Ali-Sabieh par les arrêtés n° 1060 du 31 août 1946 et n° 351 du 31 mars 1949, précités.

Art. 2

— Ses fonctions d'officier d'état civil d'Ali-Sabieh sont confiées au commandant de cercle d'Ali-Sabieh, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à son adjoint.

Art. 3

— Le présent arrêté sera enregistrement, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.